

Spécialité et/ou option LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE

L'enseignement facultatif :

- ✓ Peut être commencé en 2nde et poursuivi jusqu'en Terminale.
- ✓ 3 heures par semaine.
- ✓ Enseignement cumulable avec une autre option.
- ✓ Epreuve en contrôle continu (coefficient 4 : 2 pour l'année de 1^{ère} et 2 pour l'année de terminale).

Principaux axes d'étude :

- ★ la confrontation des œuvres antiques, modernes et contemporaines, françaises et étrangères (pratique de la traduction, de lectures, de travaux interdisciplinaires) ;
- ★ l'étude du vocabulaire par le biais de l'étymologie (lien entre les langues anciennes et actuelles comme le français ou des langues romanes) ;
- ★ l'étude des langues latines et/ou grecques ;
- ★ l'étude de grandes figures mythologiques, historiques et littéraires (exemples : Ulysse, Héraclès, César, Cléopâtre...) ;
- ★ la présentation de grands repères chronologiques et événementiels (exemple : les trois grandes périodes politiques de l'histoire romaine) ;
- ★ la connaissance des grands repères géographiques et culturels (découverte des civilisations antiques, de sites archéologiques, par exemple Rome, Pompéi, Arles...).

Les principaux thèmes abordés au cours des trois années concernent aussi bien l'Homme, les relations entre peuples, la religion, les voyages, la cité...

L'enseignement de spécialité : (4h en 1^{ère}, 6h en Terminale)

S'adresse plutôt à des élèves ayant fait du latin ou du grec en collège, ou à des grands débutants de seconde motivés.

Épreuve en contrôle continu si la spécialité est arrêtée en fin de Première ou en contrôle final si elle est poursuivie en Terminale.

Les axes de travail sont les mêmes que pour l'enseignement facultatif.

L'étude de la langue (latine, grecque, ou les deux) est plus poussée qu'en enseignement facultatif.

Poursuite d'études : Lettres, Langues, Histoire, Archéologie, Histoire des arts, Philosophie (Licence, Classes Préparatoires). Parce qu'elle permet de décloisonner les disciplines, l'étude des Langues et Cultures de l'Antiquité peut-être un atout pour des élèves qui se destinent à des domaines aussi variés que les sciences, la médecine ou le droit.

